

Document de formalisation

B. O. n° 31 du 31 août 2006

Etablissement :

Nom de l'élève :

Niveau (préciser s'il est maintenu) :

Date de naissance :

1) La situation de l'élève

2) Les objectifs de fin de cycle sur lesquels seront basés les bilans individuels

3) Les objectifs à court terme liés à l'action d'aide identifiée

4) Le descriptif de cette action ainsi que les indicateurs d'évaluation qui y sont associés

5) L'échéancier des aides et des bilans intermédiaires

6) Les points de vue de l'enfant et de sa famille

- Ces six mentions définies par le BO sont obligatoires dans ce document
- Conçu pour être lisible par tous, il est signé par l'élève et sa famille
- L'équipe pédagogique y adjoint tout support de travail complémentaire qu'elle estime nécessaire

Deux guides, un pour le cycle 2 et un autre pour le cycle 3 et la sixième, proposent des conseils utiles à l'élaboration de ce document.